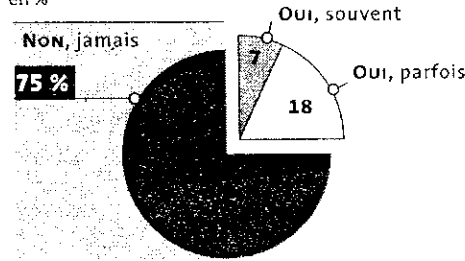


Derrière un phénomène massif, des situations très diverses

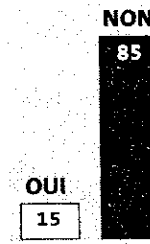
L'ACTIVITÉ SALARIÉE EN CONCURRENCE AVEC LES ÉTUDES

Votre activité rémunérée vous a-t-elle empêché d'assister à des cours ou à des examens pendant l'année ? en %

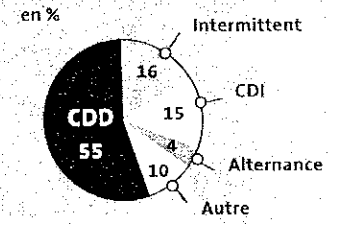


Etait-elle intégrée à vos études

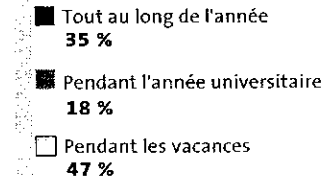
(internat dans les hôpitaux, vacation d'enseignement dans les universités...)?



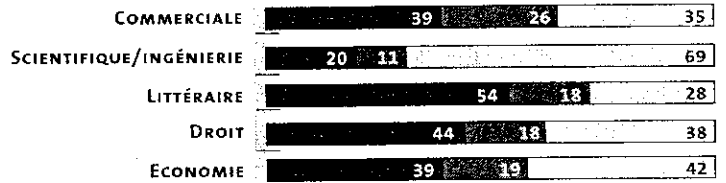
S'agissait-il d'un contrat... ? en %



Cette activité vous occupait-elle ? en %



Selon les filières



Sondage exclusif CSA/UNEF réalisé du 3 au 7 janvier 2005 auprès d'un échantillon représentatif de 1 423 étudiants qui étaient déjà étudiants en 2003-2004, interrogés en face-à-face.

Source : CSA/UNEF

recourir à des activités rémunérées pour financer leurs études.

Car, dans la plupart des cas, ils ne bénéficient d'aucun aménagement. Selon le sondage CSA, 91 % des étudiants salariés n'ont bénéficié d'aucune souplesse pédagogique (horaires adaptés, ouverture des bibliothèques, etc.). Quelque 25 % assurent être empêchés d'assister à des cours ou à des examens.

« Ni les pouvoirs publics, ni les organisations syndicales, ni les universités n'ont pris en compte ce phénomène. Or, avec la massification de l'enseignement supérieur et les limites du système d'aide sociale, la question du travail salarié des étudiants

devient centrale », explique Yassir Fichtali, président de l'UNEF. Comme la Confédération étudiante, un syndicat proche de la CFDT, l'UNEF a fait de cette question un des axes principaux de sa dernière campagne de rentrée. Avec humour : sur les affiches placardées dans les facultés, une jeune femme a un visage défilé. « Cette étudiante est défoncée », est-il écrit en grosses lettres... « Par le travail », est-il précisé en plus petit : « Serveuse dans une boîte de nuit trois soirs par semaine, elle voudrait stopper pour se consacrer pleinement à ses études. »

L'UNEF y voit une occasion de repenser le système d'aide sociale

aux étudiants. Celui-ci se caractérise par un effort financier en direction des deux extrêmes : les plus modestes, avec des bourses sur critères sociaux (1,29 milliard d'euros par an) ; les plus aisés, avec les aides fiscales versées pour les enfants rattachés au foyer de leur parent (1,27 milliard d'euros).

Les étudiants issus des classes moyennes ne bénéficient que d'un soutien assez limité. Or, ce sont ces jeunes qui sont arrivés en nombre à l'université avec la massification intervenue dans les années 1980 et 1990.

L. Br.

SERVEUR dans un fast-food, animateur en centre aéré, surveillant en collège ou lycée... Entre argent de poche et financement des études, une large majorité d'étudiants sont amenés à exercer des « petits boulots ». Sans tenir compte des stages sous convention, 65 % d'entre eux ont exercé une activité salariée au cours de leur formation, selon un sondage réalisé par CSA, rendu public lundi 17 janvier par l'UNEF, le principal syndicat étudiant.

En intégrant les stages, la proportion est même de 80 %, selon une étude publiée en novembre 2004 par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) à partir d'une enquête auprès de 25 000 étudiants. Ce pourcentage est en augmentation régulière depuis 1994, date de la première étude complète de l'OVE. 70 % des étudiants interrogés déclaraient alors exercer une activité rémunérée.

Ces statistiques globales masquent des pratiques très différentes. Certains étudiants ne travaillent que pendant la coupure estivale (47 %, selon le sondage de CSA), d'autres uniquement pendant la période des cours (18 %), et les derniers, de manière continue sur toute l'année (35 %). La nature et l'intensité de l'activité varient également. La situation apparaît ainsi assez favorable pour les étudiants qui se contentent d'un job rémunéré quelques heures par mois (baby-sitting, cours particuliers, etc.) et ceux qui travaillent, parfois un temps assez long, mais dans le cadre de leur formation.

AUCUNE SOUPLASSE

Les difficultés se concentrent sur les quelque 7,5 % d'étudiants identifiés par l'OVE - soit 120 000 du 1,6 million d'inscrits dans les universités, classes préparatoires et IUT - qui doivent cumuler leur vie étudiante avec une activité professionnelle non liée à leurs études et fortement consommatrice de temps. « Ces étudiants sont ceux qui présentent le plus de risques d'être éjectés du système ou de mettre beaucoup de temps à accomplir leur parcours », constate Louis Gruel, chargé de mission à l'OVE.

Les études de l'OVE montrent que, pour les étudiants travaillant à mi-temps sur au moins la moitié de l'année, la probabilité de réussir ses examens diminue de près d'un tiers par rapport aux étudiants non salariés. Cela ouvre un véritable « cercle vicieux », selon l'expression de l'OVE : plus ils travaillent à l'extérieur, plus ils risquent d'échouer ; plus ils échouent, plus ils doivent

Le Monde
18.01.2005